



M. Pascal Mailhos
Préfet de la Région Midi-Pyrénées
Préfet de la Haute Garonne

Plaisance-du-Touch le 27 juin 2014

Monsieur le Préfet,

Nous venons d'apprendre que les maires de Plaisance-du-Touch, Tournefeuille et Colomiers vous ont sollicité afin d'obtenir la publication d' un décret de déclaration de catastrophe naturelle pour leurs territoires. Nous nous joignons à cette demande, nombre de nos adhérents étant directement concernés par les conséquences désastreuses de l'orage qui s'est abattu sur l'ouest toulousain ce lundi 23 juin en soirée.

L'événement exceptionnel qui vient de se produire nous incite à vous demander de reconsidérer de toute urgence le dossier du projet du méga-centre commercial « Val Tolosa » prévu sur la commune de Plaisance-du-Touch relatifs aux éléments suivants :

- la capacité et l'implantation du réseau des eaux pluviales
- le diamètre des canalisations
- les zones d'écoulements prévues
- la capacité du(des) bassin(s) de rétention

Au vu des effondrements fréquents des bâtiments de centres commerciaux sous l'effet de phénomènes météorologiques ou autres, nous vous demandons de vérifier également que les bâtiments prévus pourront tenir face aux surcharges créées par certains événements exceptionnels: eau, grêle, neige et vent. Ceci nous semble d'autant plus nécessaire que le promoteur vient d'annoncer sa volonté de créer « la plus grande centrale solaire du monde » dans des conditions non définies à ce jour.

<http://www.ladepeche.fr/article/2014/05/24/1887605-plaisance-touch-bientot-plus-grande-centrale-solaire-monde.html>

Plus généralement, nous attirons votre attention sur le fait que le plateau de la Ménude a encore une fois rempli sa fonction d'éponge naturelle pour absorber des quantités d'eau exceptionnelles. Comment imaginer que le projet d'imperméabilisation de 40 ha de terres supplémentaires resterait sans conséquences pour l'aire toulousaine ?

Lors de l'enquête publique à l'été 2008, un nombre important de contributions de particuliers et d'élus a attiré l'attention sur la problématique de l'évacuation des eaux pluviales dont une étude très détaillée faite par M. Pascal Barbier, élu à Plaisance-du-Touch (v. courrier joint).

Non seulement cette contribution n'a pas été considérée par le commissaire enquêteur dans son rapport final, mais celui-ci n'a pas répondu non plus à sa demande de faire réaliser des études hydrauliques plus sérieuses. Les événements du 23 juin dernier redonnent toute leur pertinence à



ces demandes d'alors.

Faut-il encore une fois que la vraie catastrophe - à savoir la perte de vies humaines - se produise pour reconsidérer enfin ce projet devenu non seulement anachronique dans sa conception même, mais un vrai danger pour la collectivité dans son ensemble ?

Notre collectif refuse cette fatalité depuis bientôt 10 ans et continuera à se mobiliser contre ce projet néfaste et à s'y opposer avec tous les moyens légaux. Nous vous demandons de porter un regard attentif et responsable à notre argumentation. Nous sommes conscients de l'enjeu économique du projet, ses promoteurs ne manquent aucune occasion pour l'adapter aux critiques formulées et largement reconnues par une grande partie de la population. Pourtant, la remise en question et l'abandon définitif du projet s'avèrent de plus en plus pertinents, voire évidents.

Nous sommes tout disposés à vous présenter plus en détail nos préoccupations et les raisons de notre inquiétude. C'est pourquoi je sollicite auprès de vous une entrevue pour un échange de vive voix, à une date à votre convenance.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations.

Jutta Dumas

Présidente du Collectif

« Non aux Portes de Gascogne- Non à Val Tolosa »

Copie à : M. Pierre Izard
M. Jean-Luc Moudenc
M. Claude Raynal

Président du Conseil Général Haute Garonne
Président Toulouse Métropole
Président groupe socialistes Toulouse Métropole

P .J Lettre aux commissaires enquêteurs 31 juillet 2008 de M.Pascal Barbier